

## **Motion – Conseil Municipal du 7 décembre Projet ferroviaire Bordeaux-Espagne**

Deux projets ferroviaires d'envergure vont voir le jour dans les prochaines années : la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux et la ligne nouvelle espagnole à haute performance entre Victoria et Irun, dite « Y Basque ».

Le projet de développement de la liaison ferroviaire Bordeaux-Espagne, mis actuellement à l'étude par Réseau Ferré de France, s'inscrit dans la volonté de compléter les infrastructures ferroviaires en Aquitaine. Cette construction est soutenue par l'Union Européenne, qui a défini la ligne Paris-Bordeaux-Madrid comme prioritaire dans le développement du réseau européen de transports.

Une phase de débat, confiée à la Commission Nationale du Débat Public, s'est donc ouverte depuis septembre autour de ce projet d'intérêt national. Cette phase de concertation doit permettre à chacun de s'exprimer et d'être entendu.

**L'Aquitaine, carrefour important d'échanges** entre le Grand Sud (Espagne, Portugal et Maghreb) et le Nord de L'Europe, est et sera toujours un **point de passage obligé** pour les marchandises et les voyageurs.

Ainsi, considérant qu'il est nécessaire de poser les nouvelles bases de l'organisation des transports en Aquitaine et en Europe, **le Conseil Municipal de Pessac**, réuni en assemblée délibérante le 7 décembre 2006, **apporte son soutien au projet de développement d'une nouvelle infrastructure ferroviaire**, compte tenu des futurs trafics estimés de passagers et de fret.

**Il faut en effet relever plusieurs défis.**

Il s'agit donc tout d'abord de **favoriser la mobilité des voyageurs**. La création du TGV, au début des années 80, a redonné au train ses lettres de noblesse, et a permis d'intensifier les échanges entre les agglomérations, rendant le TGV comme un élément indispensable du **développement économique d'une région**.

Vecteur des emplois de demain, mode de transport à la pointe du progrès technique, véritable service public car accessible à tous, **le TGV est la condition même de l'attractivité du territoire**.

Le projet a pour objectif également de **développer les transports ferroviaires régionaux**, grâce à une diminution des temps de parcours et une augmentation des fréquences. Car, aujourd'hui, en effet, il est impossible de faire circuler des TER supplémentaires aux heures de pointe, en particulier en direction du Médoc et d'Arcachon.

Un autre objectif est de **faire face à la saturation des voies ferroviaires et routières** le long de la façade atlantique **en favorisant le report modal d'une partie des transports de la route vers le ferroviaire**, limitant ainsi la croissance du « mur de camions » sur cet axe.

Le trafic de poids lourds sur le corridor atlantique ne cesse d'augmenter et représentait en 2004, plus de 8 000 poids lourds par jour à la frontière espagnole. Et sans projet de LGV, les hypothèses les plus optimistes tablent sur plus de 15 000 poids lourds à la frontière d'ici 2025 !

En défendant le transfert modal de la route vers le rail, nous répondrons enfin aux objectifs de développement durable et de **préservation de notre cadre de vie**, en atténuant les nuisances des transports routiers.

Pour toutes ces raisons, **les élus municipaux de Pessac tiennent à faire part de leur attachement profond à la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne.**

A cette étape du débat public, trois scénarios ont été retenus par Réseau Ferré de France :

- la mise à 4 voies progressive de la ligne ferroviaire existante Bordeaux-Irun traversant Pessac,
- la réalisation d'une ligne nouvelle passant par l'Ouest du département des Landes (avec une sortie à l'Ouest de l'agglomération bordelaise passant par Pessac),
- la réalisation d'une ligne nouvelle passant par l'Est des Landes (et une sortie au Sud de l'agglomération bordelaise).

Ces trois scénarios répondent aux mêmes objectifs : faire face à la croissance des trafics de marchandises et répondre à la demande de mobilité des personnes dans la région et avec la péninsule ibérique, réduire l'impact environnemental des transports, essentiellement routiers aujourd'hui, et favoriser l'attractivité et le développement de l'Aquitaine sur le plan économique et touristique.

En revanche, **ces scénarios n'auront pas les mêmes conséquences, ni les mêmes impacts**, sur le développement des services ferroviaires et sur les territoires concernés.

Ainsi, **les options qui entraînent un doublement de la voie passant par Pessac ne sont pas envisageables, en raison des nuisances qu'elles engendreraient.**

Un tel projet, en plein coeur de la ville, aurait des conséquences environnementales néfastes sur les habitations et le cadre de vie des riverains. Cette traversée de l'agglomération bordelaise par Talence, Pessac puis Cestas, serait très destructrice pour toute cette zone, fortement urbanisée, qui présente des milliers de logements, de nombreux monuments historiques et des vignobles prestigieux.

Que ce soit une construction au nord ou au sud de la voie actuelle, **les démolitions seraient importantes** : des centaines d'habitations, une partie du Centre-Ville et surtout les quartiers de Camponac, La Chataigneraie. Le stade nautique, la cité Frugès ou encore les vignobles de la Mission Haut-Brion pourraient faire également partie du patrimoine touché.

Par conséquent, **le Conseil Municipal de Pessac tient à exprimer son refus de voir doubler les infrastructures ferroviaires traversant son territoire.**

Il souhaite également rappeler que **la limitation des impacts sonores pour les riverains des voies est un objectif prioritaire.**

C'est pourquoi, la multiplication des protections phoniques le long de la voie actuelle traversant Pessac est une des priorités de la commune. Elle le fait savoir régulièrement dans le cadre de l'Observatoire départemental du Bruit.

La diminution des impacts sonores passe également par **la modernisation du matériel roulant**, volonté dans laquelle s'est inscrite la Région Aquitaine en investissant fortement dans l'achat de nouvelles rames de TER.

Pour terminer, les élus municipaux pessacais, souhaitent attirer l'attention de la Commission Nationale du Débat Public sur la situation nationale du fret ferroviaire.

Des projets ambitieux comme l'autoroute ferroviaire atlantique, qui permettra aux camions d'embarquer directement sur des trains et de parcourir de longs trajets, offrant aux transporteurs une alternative concurrentielle à l'autoroute, sont à l'étude. Ils participent de la **prise en compte des défis énergétiques de demain** et de la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique.

Mais il est temps de se rendre compte que **le trafic de fret international (près de la moitié des trains journaliers passant dans l'agglomération bordelaise)** n'a plus sa place en zone urbaine, eu égard aux risques environnementaux qu'il représente.

Parallèlement à l'étude du projet à grande vitesse, il est donc urgent de décider d'un contournement ferroviaire qui éviterait les zones fortement urbanisées.

Cette phase de débat public est l'occasion également d'attirer l'attention sur cette question qui représente un enjeu majeur pour Pessac.